

La Française LUX

Société d'investissement à capital variable
60, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 66 785
(la « Société »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES DU COMPARTIMENT « INFLECTION POINT ZERO CARBON »

(LE « COMPARTIMENT »)

Luxembourg, le 31/08/2018

Mesdames et Messieurs,

Le conseil d'administration de la Société (le « **Conseil** ») souhaite vous informer que la description de l'objectif, de la politique et de la stratégie d'investissement feront l'objet d'une mise à jour à des fins de clarification à compter du 1^{er} octobre 2018 (la « **Date d'entrée en vigueur** ») de manière à adopter le libellé suivant :

*« **Objectif** Réaliser une croissance du capital à long terme, tout en constituant un portefeuille de placements neutre en carbone. »*

*« **Politique d'investissement** Le compartiment investit principalement dans des actions d'entreprises internationales, y compris des marchés émergents, qui présentent une efficacité carbone supérieure ou qui réduisent de manière significative leurs émissions de carbone, ou qui proposent des solutions pour parvenir à de tels résultats.*

Plus précisément, le Compartiment investit dans des actions et des titres assimilés à des actions émis par des sociétés à grandes capitalisations, tous secteurs confondus. Les investissements peuvent inclure des ADR (American Depositary Receipts) ou des GDR (Global Depositary Receipts). »

*« **Stratégie** Dans le cadre de la sélection des titres, le gestionnaire d'investissement adopte un processus de placement en 3 étapes :*

- application d'un filtre ESG à l'univers d'investissement*
- analyse fondamentale des sociétés incluant les critères environnementaux, stratégiques et financiers*
- constitution de portefeuille de manière rigoureuse et itérative dans le but de minimiser l'empreinte carbone globale. »*

Pour éviter toute ambiguïté, la mise à jour est uniquement réalisée à des fins de clarification et n'aura aucune incidence sur la politique et la stratégie de placement en vigueur du Compartiment, ou sur son profil de risque.

Afin de mieux refléter l'exposition géographique internationale du Compartiment, il a été décidé de renommer le Compartiment « Inflection Point Zero Carbon Global » à compter de la Date d'entrée en vigueur.

Le Conseil souhaite également vous informer que le gestionnaire d'investissement du Compartiment La Française Inflection Point fera l'objet d'une fusion au sein de La Française Asset Management, dont le siège social est établi au 128 Boulevard Raspail F-75006 Paris, France, avec prise d'effet à la Date d'entrée en vigueur. La Française Asset Management exercera donc la fonction de gestionnaire d'investissement du Compartiment à compter de la Date d'entrée en vigueur. Pour éviter toute ambiguïté, ce remplacement n'aura pas d'incidence sur l'objectif ou la stratégie d'investissement en vigueur, ou sur le profil de risque du Compartiment. La commission de gestion applicable restera inchangée.

Il est rappelé aux actionnaires qu'en conformité avec le prospectus de la Société : (i) aucune commission de rachat n'est due dans le cas de rachat d'actions et (ii) ils sont autorisés à demander le rachat de leurs actions.

La version révisée du prospectus (intégrant les changements ci-dessus) sera disponible au siège de la Société dès qu'elle aura été validée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg.

Cordialement,

Pour le Conseil